

# Association des Propriétaires du Lac Nick – APLN

Lundi le 21 février 2022 à 19h00



Endroit : **[Par vidéoconférence]**

---

## PROCÈS VERBAL

Administratrices et administrateurs: Caroline Brodeur, Nathalie Bernier, Jean-Philippe Audren, Jean-Guy Laprise, Etienne Charuest, Philippe Mathurin et Gaëtan Hamel.

Administratrice absente : Caroline Brodeur

### **1. Ouverture de l'assemblée**

*Quorum respecté 6/7*

### **2 Adoption de l'ordre du jour**

*Proposé par Jean Philippe*

### **3 Adoption du PV du 1 février 2022**

*Ajout au varia C.C.E. Et C.B.V.L.N. Correspondance, proposé par Nathalie Bernier*

*Règlements APLN OSBL, proposé Gaëtan Hamel*

*Adoption de l'ordre du jour proposé par Philippe Mathurin*

### **4 Budget 2022**

*Il est proposé par Gaëtan Hamel et secondé Par Étienne Charuest que le budget soit adopté provisoirement jusqu'à certains points de revenue et dépense soient confirmés.*

### **5 Mandat servitude**

*Il est proposé par Jean Philippe Audren et secondé par Nathalie Bernier, qu'un groupe de travail soit formé pour l'élaboration d'un projet à coût zéro. Le groupe de travail est composé de Nathalie Bernier, Jean Philippe Audren, Philippe Mathurin et Gaëtan Hamel*

### **6 Varia:**

Comité Consultatif en Environnement, Comité du Bassin Versant du lac Nick

*Nathalie Bernier a transmit les information du Rappel sur l'estimation des coûts - étude préalable à la*

*réalisation de travaux de restauration de l'exutoire du lac Nick au C.C.E. Car une réunion de se comité est prévue dans les prochain jour. De plus Serge Brunet a transmit ces données au Rappel. Une présentation sur la situation du lac Nick par M Brunet sera présenté au membre de l'APBNL et APNL au printemps .*

Règlement transitoire APLN OSBL

*Gaëtan Hamel présente l'ébauche des règlements transitoire de l'APLN OSBL qui seront transmis a Maître Carpentier pour correction.*

### **7 Date de la prochaine assemblée**

*Vers la fin avril*

### **8 Levée de l'assemblée**

*Proposé par Étienne Charuest*